



La Communauté de Pratiques sur la prise en charge précoce des Premiers Episodes Psychotiques sur le territoire du Rhône (COP PEP 69)

Qu'est-ce que la COP PEP ?

Lancée début 2022 dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale, la COP PEP 69 vise à diffuser la culture de prise en charge des Premiers Episodes Psychotiques (PEP) via l'échange de pratiques et la formation. Il s'agit d'une modalité innovante pour améliorer collectivement nos pratiques en faveur d'un meilleur pronostic et de meilleures chances de rétablissement pour les personnes connaissant un PEP.

Cet espace collaboratif d'amélioration constante des pratiques est ouvert à tous les acteurs intéressés par la prise en charge (PEC) des PEP sur le territoire du Rhône, y compris les usagers et leurs aidants.

La COP PEP est portée par les trois EPSM à l'origine du projet (CH Le Vinatier, CH Saint Jean de Dieu et CH Saint-Cyr-au-Mont-d'Or) et elle rassemble désormais près de 250 acteurs de la métropole lyonnaise, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et d'ailleurs en France.

Les services et activités de la COP PEP

- **Des réunions d'échange de pratiques** (une fois tous les deux mois): ouvertes à toutes les personnes intéressées par la PEC des PEP, elles visent à partager les stratégies et pratiques à mettre en œuvre pour offrir la meilleure PEC possible. En partant d'une vignette de PEC ou d'une présentation liée à la thématique du jour, elle laisse une large place aux échanges entre les parties prenantes.
- **Des Réunions de Concertation Pluriprofessionnelles** (RCP, une fois tous les deux mois) : ouvertes uniquement aux professionnels de santé, elles permettent de présenter un cas complexe de PEC nécessitant un éclairage collectif. Elles visent ainsi à résoudre la problématique rencontrée en sollicitant l'avis d'autres professionnels. En visio uniquement.
- **Des temps d'actualité clinique et scientifique** sur un enjeu lié au PEP (une fois par mois). Ces mini-conférences, organisées dans le cadre de l'association Espoir PEP, sont des temps d'échanges théoriques à partir des travaux d'un intervenant ou d'un article scientifique.
- **Un espace documentaire en ligne (AGORA)** regroupant des ressources utiles à la communauté (outils cliniques, littérature scientifiques, compte rendu des réunions, répertoires des partenaires etc.)
- **Un colloque annuel** sur une thématique répondant aux besoins des membres de la COP PEP.

Comment participer à la COP PEP ?

Pour plus d'informations sur la COP PEP ou pour y participer vous pouvez joindre son coordinateur, Jonathan Bordet, à l'adresse suivante : Jonathan.BORDET@ch-le-vinatier.fr

Il se fera un plaisir de répondre à vos questions et, si vous le souhaitez, de vous inscrire sur la liste de diffusion pour recevoir les invitations pour les différents événements à venir.



DISPOSITIF PREFACE

Ensemble face à la psychose émergente

La COP PEP est partenaire du dispositif PREFACE qui vise à structurer les échanges au sujet de l'intervention précoce au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Ce dispositif a pour premier objet le déploiement d'un programme de formation au repérage précoce des jeunes personnes concernées par un trouble psychique émergent (premier épisode psychotique ou maniaque). Ce programme est essentiellement destiné aux acteurs de première ligne en santé mentale, issus des milieux sanitaires, médico-sociaux et/ou sociaux.

PREFACE est constitué d'une équipe pluridisciplinaire dont l'ambition est, à terme, de renforcer le maillage du réseau autour de la prise en charge précoce entre les acteurs de première ligne et les professionnels spécialisés en santé mentale au sein de la région AURA. Le projet est issu de la volonté commune de 5 établissements de la région AURA de promouvoir le développement de programmes de soins précoces sur le territoire. Un financement dédié a été obtenu en 2021 dans le cadre du Fond d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie dans l'objectif de développer les premiers axes organisationnels.